



- *LA DECLARATION 2035 ET SES ANNEXES*
Personnes concernées : Adhérents sans expert comptable

- *LA TELEDECLARATION DE VOTRE DECLARATION 2035*
ET DES ANNEXES PAR LE SITE DE L'ARAPL DE PICARDIE
Personnes concernées : Adhérents sans expert comptable

- *LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE : UNE CONTRAINTE*
OPPORTUNE

- *LA CESSATION D'ACTIVITE*

- *LE CONTRÔLE FISCAL*

- *LA FISCALITE DES COTISATIONS SOCIALES*

- *LES CHARGES DEDUCTIBLES EN TOUTE LEGALITE*